

LE SEPTIÈME COMMANDEMENT : EXODE 20.14

Sylvain Romerowski

Tu ne commettras pas d'adultère.

Il y a plusieurs façons possibles de considérer ce commandement. Par exemple la façon du légaliste qui voit dans cette parole un simple interdit. Et comme les pharisiens du temps de Jésus, comme certains puritains et peut-être comme certains chrétiens évangéliques, nous pourrions épiloguer sur ce qui se passe autour de nous, dans ce qu'on appelle « le monde », et nous mettre à jeter des pierres, comme des pharisiens proposaient à Jésus de le faire à la femme adultère. Et l'on trouvera bien des raisons de jeter des pierres.

Adultère, concubinage, union libre, divorces et remariages successifs, homosexualité, prostitution, séances d'échanges de partenaires, ménages à trois ou plus, foyers monoparentaux sont pratiques courantes, regardées aujourd'hui comme normales, et approuvées par nombre de théoriciens qui se prétendent éclairés, et parfois même favorisées par les lois de la République. Certaines de ces pratiques pénètrent même des Églises qui ferment alors parfois les yeux, pour ne pas blesser dit-on, ou par crainte de perdre des membres.

On ne jette plus de vraies pierres de nos jours, dans nos pays occidentaux en tout cas. Mais on en jette en paroles. Alors on montre le monde, et parfois d'autres Églises, d'un doigt accusateur. Ou encore, on jette la pierre à telle personne de son entourage, et on la rejette. Ça fait du bien de trouver un bouc émissaire à accuser, sur qui on reporte le péché : c'est elle la pécheresse, la femme adultère. Nous, nous ne sommes pas comme elle. « Je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme ce pécheur ». Accuser autrui, condamner le pécheur et son péché peut devenir un simple moyen de se donner bonne conscience. On a comme exorcisé le mal en soi. On s'en lave les mains. Regarder la femme adultère et sa faute permet de détourner les regards de soi. Alors en bons chrétiens soucieux de préserver notre image de marque, nous ne voulons rien avoir à faire avec ces gens-là. Et nous omettons de voir que nos boucs émissaires sont des personnes, qui plus est souvent des personnes qui souffrent, autant victimes que coupables, et qui souffrent peut-être aussi de notre attitude à leur égard ou de la peur de notre jugement. Nous omettons de compatir à leur souffrance.

Mais voilà que Jésus vient et déclare : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre ». Alors on commence à se regarder. Et à la lumière de l'Écriture, et de l'exemple de vie du Seigneur, en y regardant en profondeur, nous découvrons que nous tous qui sommes mariés, et peut-être même les autres, nous sommes, en un sens, des transgresseurs du septième commandement.

Le légaliste qui ne voit dans le septième commandement qu'un interdit le considère donc comme une barrière, une limite. Pourvu qu'il ne franchisse pas la limite, il a la conscience tranquille. Quoi qu'il fasse, quel que soit son comportement, tant qu'il n'a pas franchi la barrière, il s'imagine que sa vie est en règle et plaît à Dieu.

Pourtant, on peut ne pas avoir de relations adultères sans pour autant plaire à Dieu par la manière dont on mène sa vie conjugale. Bien sûr, il est mieux de ne pas commettre d'adultère que d'en commettre. Mais si je m'imagine que cela suffit pour plaire à Dieu,

alors que je passe mon temps à me mettre en colère contre mon conjoint, à le dénigrer, à le critiquer, si je suis dur envers mon conjoint, ou simplement si je manque d'amour envers lui ou elle, alors je n'ai rien compris.

Le septième commandement est bien plus qu'une simple limite. Comme tous les autres, c'est comme une flèche qui pointe vers une certaine direction. Si on n'y voit qu'un interdit, si on ne voit pas la direction vers laquelle il a pour but de nous orienter, si on ne marche pas dans cette direction, alors on passe à côté du sens véritable et profond de ce commandement.

Quelle est cette direction ? Pour le comprendre, il faut prendre en compte l'ensemble de l'enseignement biblique. Le septième commandement nous est donné dans le contexte de l'ensemble de l'enseignement biblique. Alors quelle direction ? Genèse 2.20. Quitter, s'attacher, faire un, représentent beaucoup plus que ne pas commettre adultère. Le septième commandement a pour but de préserver cette relation unique entre mari et épouse, de préserver cet attachement, cette formation d'un seul être.

Le septième commandement suppose donc qu'il y a quelque chose à préserver. S'il n'y a rien, si la relation entre les deux conjoints est inexistantes, ou réduite au minimum, si les deux vivent simplement l'un à côté de l'autre, sans faire un, sans s'adresser la parole, ou si peu, le septième commandement perd de son sens, car ce qu'il a pour but de préserver est déjà bien abîmé. Parce que le septième commandement vise à préserver l'unité et l'union du couple, tout ce qui nuit à cette unité et cette union est visé par ce commandement.

Commettre un adultère, c'est se détacher de celui ou de celle à qui on s'est attaché par le mariage. Tout ce qui nous détache de notre conjoint est donc déjà un pas en direction de l'adultère. C'est ainsi que le septième commandement dit en termes négatifs ce qu'enseigne le texte de la Genèse.

Penser comme le légaliste : « Je suis un bon chrétien. Je n'ai pas commis d'adultère, donc j'ai accompli mon devoir envers mon conjoint et envers Dieu », c'est se leurrer. Un tel raisonnement oublie en fait qui est celui qui déclare : « Tu ne commettras pas d'adultère ». C'est oublier que l'auteur du septième commandement est Celui qui a d'abord déclaré : « Je suis le Seigneur, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte où tu étais esclave ». Replacé dans ce contexte-là, le septième commandement ne peut pas être compris comme un simple interdit. Mais il doit être compris et vécu comme une liberté pour laquelle Dieu nous a affranchis.

Alors de quel esclavage Dieu nous a-t-il libérés ou veut-il nous libérer ? Quelle est cette liberté qu'il nous offre et qui est le sens du septième commandement ?

1) La liberté que Dieu offre et que le septième commandement a pour but de préserver, de nous apprendre à gérer, c'est d'abord la liberté d'aimer.

Et aimer, c'est œuvrer au bonheur de quelqu'un d'autre que soi. Dieu nous veut libres de nous consacrer au bonheur de quelqu'un d'autre que nous, au bonheur de notre conjoint, libres donc de nous donner et de travailler, parfois même de faire des sacrifices, en vue du bonheur de notre conjoint.

Bons nombres de cinéastes se sont plu dans les dernières décennies du XX^e siècle, à raconter l'existence de couples infernaux. Leurs films présentent des couples en quête d'amour. Au sein du couple, les deux se cherchent l'un l'autre ; ils s'aiment et se déchirent tour à tour, ou en même temps, sans jamais parvenir à trouver la réponse à la question de savoir s'ils s'aiment vraiment. On appelle cela l'amour libre. Triste liberté ! Ces personnages ont l'air tout sauf libres, et surtout pas libres d'aimer. Ils ne savent pas aimer. Que leur manque-t-il donc ? C'est simple : une décision, un engagement l'un envers

l'autre, un engagement à s'aimer mutuellement, avec tout ce que cela comporte, et, dans les bons comme dans les mauvais jours. C'est ce qu'on appelle le mariage.

L'amour est quelque chose qui se construit. Et pour construire, il faut commencer par poser des fondements. Une construction sans fondements ne tient pas. Le fondement de l'amour conjugal, c'est cet engagement l'un envers l'autre qu'on appelle le mariage. Pour que je puisse m'investir à fond pour le bonheur de mon conjoint, un engagement au départ est nécessaire. J'ai besoin de savoir que mon conjoint est lié envers moi par son engagement pour pouvoir m'investir à fond, sans arrière-pensée, dans notre relation.

Notez d'ailleurs que la notion d'adultère présuppose le mariage et cet engagement. Il n'y a pas d'adultère s'il n'y a pas mariage, c'est-à-dire engagement de fidélité exclusive l'un envers l'autre. Le septième commandement présuppose l'institution du mariage.

Dans les films mettant en scène des couples infernaux, l'amour que ces couples recherchent dépend essentiellement de sentiments, d'émotions, de sensations. Ce genre d'amour est fuyant. On croit l'avoir saisi qu'il disparaît, car les sentiments et les sensations viennent et s'en vont, ils fluctuent et le conjoint ou le partenaire n'a pas toujours l'attitude propre à inspirer les sensations recherchées.

L'amour véritable est fait de sentiments. Il ne s'agit pas de lui ôter cette dimension. Mais ce n'est pas la seule, ni la principale. Si l'amour se réduit à un sentiment, alors je ferai comme ces couples et j'aurai bien des occasions de me demander si nous nous aimons.

Non ! L'amour c'est s'investir pour le bonheur de mon conjoint. Et c'est pourquoi il dépend d'abord de ma volonté davantage que de sentiments. Il relève d'une décision, d'un engagement. Une fois cet engagement pris, on n'a plus besoin de se demander si on aime, plus besoin d'examiner les sentiments que l'on éprouve pour savoir si l'on aime son conjoint. Si je me respecte, je vais m'efforcer de tenir l'engagement que j'ai pris, la parole donnée à mon conjoint, et donc de l'aimer, c'est-à-dire de mettre en œuvre cette volonté de rechercher son bonheur et m'investir dans cette recherche.

Œuvrer au bonheur d'autrui est une entreprise qui s'inscrit dans la durée. C'est évident : on ne rend pas quelqu'un heureux une fois pour toutes de sorte qu'on pourrait dire un jour : « je t'ai rendu heureux ; je peux maintenant te laisser tomber pour aller rendre un autre heureux, ou une autre heureuse. C'est tous les jours de la vie que l'on travaille à rendre son conjoint heureux. Car le bonheur d'une personne se construit jour après jour, au cours de toute une vie. Ce n'est jamais achevé. Le mariage ne peut donc être pour un temps. L'amour ne peut pas être donné puis repris. L'amour n'est pas de l'amour s'il n'achève pas son but : rendre son conjoint heureux, c'est-à-dire travailler à son bonheur jusqu'à la fin de la vie de l'un des deux.

Aimer, c'est s'investir pour son conjoint, investir sa vie, investir sa liberté. D'où l'importance de l'engagement au départ. Si je ne peux pas compter sur mon conjoint, et si mon conjoint n'est pas assuré de pouvoir compter sur moi, dans les bons comme dans les mauvais jours, comment pourrons-nous nous investir pleinement dans la construction de notre couple ? S'il n'y a pas engagement à long terme, comment pourrons-nous nous investir dans une construction à long terme ? Nous avons besoin de savoir que la volonté est là, et qu'elle est partagée, de réaliser le projet. Pourquoi s'investir à fond dans sa réalisation s'il y a un risque que le projet soit abandonné un jour et demeure inachevé ? Pourquoi faire des efforts lorsque surviennent les difficultés, pourquoi faire des sacrifices pour sa vie de couple. L'amour véritable a besoin de cet engagement.

Donc l'amour conjugal repose sur un engagement pour la vie, mais un engagement que l'on va s'efforcer de tenir tout au long de la vie du couple, qu'on va mettre en œuvre

chaque jour, les bons, mais aussi les mauvais. Les mauvais jours sont une occasion particulière pour l'amour de démontrer sa réalité. Cantique 8.7.

Les mauvais jours peuvent être ceux de la maladie, des souffrances diverses, des difficultés provoquées par des circonstances extérieures. Mais aussi ceux où l'on est pas d'accord, où les opinions divergent sur la ligne de conduite à adopter. L'amour conduira les deux conjoints à rechercher ensemble une solution, une ligne de conduite à adopter, sans domination de l'un sur l'autre. Les mauvais jours sont aussi ceux où le conjoint déçoit. Aimer, c'est respecter, et Pierre le demandait même à des épouses dont le mari n'était pas chrétien : 1 Pierre 3.1. Aimer, c'est alors savoir reprendre avec douceur, puis passer l'éponge, pardonner, ne pas tenir rigueur, ne pas garder rancune, ne pas tenir des registres des fautes de son conjoint dans le but de le lui ressortir un jour ou l'autre. C'est ne pas dénigrer, ne pas s'adonner aux critiques incessantes et répétées. Aimer, c'est pardonner jusqu'à 70 fois sept fois, accepter l'autre tel qu'il est, avec ses rechutes, ses défauts, ses traits de caractère qui me déplaisent, sa lenteur à changer. Aimer, c'est laisser à mon conjoint la liberté d'être ce qu'il ou elle est, sans vouloir à tout prix qu'il ou elle se conforme à l'idée que je me fais de ce qu'il ou elle devrait être. Aimer, c'est accepter que mon conjoint ne réponde pas à toutes mes attentes ; car s'il est vrai que l'on doit s'efforcer de répondre aux attentes de son conjoint, il est tout aussi vrai qu'on ne peut pas répondre à toutes les attentes de son conjoint. Aimer, c'est changer pour mon conjoint, pour lui plaire, sans attendre qu'il ou elle change d'abord.

J'aimerais ici insister sur la question des attentes. C'est là un point important. En s'engageant dans le mariage, on a de fortes attentes. Aimer, c'est être à l'écoute des besoins et des attentes de son conjoint et il est normal de communiquer ses attentes à son conjoint. Aimer c'est répondre aux besoins et aux attentes de son conjoint dans la mesure du possible. La précision est très nécessaire. Car il faut savoir qu'un mari ne pourra pas répondre à toutes les attentes de son épouse et qu'une épouse ne pourra pas répondre à toutes les attentes de son mari. Simplement parce qu'ils sont différents : un homme n'est pas une femme et une femme n'est pas un homme. De plus, chacun a un caractère différent et une perception des choses différentes. Et donc il faut accepter de vivre la vie de couple avec une part de frustration. Aimer, c'est savoir profiter et jouir de ce que mon conjoint a à m'offrir et à m'apporter, sans me laisser accaparer l'esprit par les frustrations que je peux rencontrer avec lui ou elle, par mes attentes non comblées. Car il est utopique de s'imaginer que mon conjoint va répondre à toutes mes attentes et va combler tous mes besoins.

C'est la liberté d'aimer comme cela que Dieu nous offre et qu'il veut préserver par le septième commandement. Car il faut être réellement libre pour manifester un tel amour.

Il n'est pas à la mode de concevoir ainsi la liberté. On la conçoit plutôt comme la possibilité de se faire plaisir, de satisfaire ses envies, et d'obtenir un bon ressenti. Mais si je suis dominé par cette recherche du plaisir, ou d'un bon ressenti, suis-je réellement libre ? Ne suis-je pas au contraire esclave de mes sécrétions glandulaires ? N'est-ce pas ce phénomène qui conduit certains au viol ou au sadisme ?

Tout couple rencontre des difficultés au cours de sa vie conjugale. Certains connaissent des crises, plus ou moins importantes, et qui peuvent durer plus ou moins longtemps, parfois des mois. C'est pourquoi il est crucial, et c'est d'autant plus vrai dans notre monde actuel, d'avoir bien en tête que lorsqu'on s'engage dans le mariage, c'est pour la vie, et que le divorce n'est pas la solution. D'une part parce que le divorce est contraire à la volonté de Dieu (sauf circonstances particulières). D'autre part, parce que le divorce est profondément mauvais pour chacun des deux. D'ailleurs, la plupart des gens qui divorcent

ne sont pas plus heureux après qu'avant. En outre je n'hésite pas à dire que le divorce est un crime contre ses enfants. Donc, il est crucial, lorsqu'on se marie, d'avoir bien ancré dans sa pensée que c'est pour la vie. Et lorsque des crises surgissent dans la vie d'un couple, comme cela arrive, pour tenir dans ces circonstances, il est particulièrement important d'avoir bien présent à l'esprit que le mariage, c'est pour la vie, que la solution n'est pas la séparation. Il s'agira bien plutôt de faire des efforts pour retrouver une certaine harmonie, même si cela doit prendre du temps, et peut-être aussi de se faire aider par un pasteur, voire un conseiller conjugal.

Notre propos jusqu'ici implique que le mariage à l'essai est une contradiction dans les termes. Le mariage ne s'essaie pas. On peut comprendre qu'avant de s'engager pour la vie, certains veulent essayer, afin de voir s'ils sont capables d'aimer la personne avec qui ils envisagent le mariage et de s'entendre avec elle. Mais si le mariage est un engagement à aimer son conjoint quoi qu'il arrive, quelles que soient les circonstances, comment le mariage pourrait-il s'essayer ? Si je laisse la porte ouverte à une rupture, c'est que je ne vais pas essayer d'aimer jusqu'au bout, malgré les difficultés, les tensions, les dissensions susceptibles de survenir. Comment saurai-je alors si je peux aimer la personne jusqu'au bout ? Si je laisse la porte ouverte à une rupture, c'est que je ne suis pas réellement prêt à aimer l'autre tel qu'il est, à lui pardonner ses défaillances, à supporter ses traits de caractère qui me déplaisent. Je ne suis pas prêt à chercher une solution à tous les problèmes qui se présenteront, à vivre toutes les difficultés de la vie de couple qui se présenteront. Je ne suis pas prêt à aller jusqu'au bout dans mes efforts pour changer et plaire à l'autre. Alors non seulement, je n'aurai pas vraiment essayé le mariage, mais en outre, il y a de gros risques que l'expérience se solde par un échec s'il surgit une difficulté que je jugerai trop grande, au lieu de faire tous mes efforts pour la surmonter. Non, le mariage ne s'essaie pas. Il implique un engagement de toute sa vie.

2) Les commandements du Décalogue ont pour but la préservation de notre liberté. Une liberté que le septième commandement vise à préserver, c'est la liberté de vivre une relation faite, entre autres, d'échanges et de communication.

Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Dieu veut nous délivrer de la solitude. C'est pourquoi il tire une femme de la côte du premier homme. Cette évocation de la création de la femme est riche de sens. Prise de la côte de l'homme, la femme est faite pour se tenir aux côtés de son mari, au même niveau. Os de ses os et chair de sa chair, elle est avec lui sur un plan d'égalité. C'est ce qui fonde la possibilité d'une relation faite d'échanges, de communication et de compréhension mutuelle. Elle est son vis-à-vis. Étant femme, elle est aussi différente de lui. Ce qui fonde la possibilité d'apporter à l'homme des choses qu'il n'a pas en lui-même, et de recevoir de lui des choses qu'elle ne possède pas en elle-même. Il y a égalité entre eux, mais aussi complémentarité. L'homme n'est pas femme et la femme n'est pas homme. Cette complémentarité offre la possibilité d'échanges et d'entraide.

Une relation est faite de communication. Communiquer n'est cependant pas toujours facile. Les différences entre homme et femme peuvent être source de difficulté en ce domaine. La communication nécessite un cadre fait de confiance mutuelle, d'assurance d'être accepté tel que l'on est, de pardon mutuel. En même temps, la communication contribue à construire et à entretenir un tel cadre. Le mariage est un lieu privilégié de communication. Le mariage ne fournit pas automatiquement le cadre d'une bonne communication. Ce cadre doit se construire au fil de la vie conjugale, dans l'amour. Ce cadre est nécessaire car aller vers l'autre, parle de soi, de manière intime, se mettre à nu

n'est pas facile et peut demander des efforts. Il est aussi nécessaire de communiquer pour régler les problèmes qui peuvent surgir, plutôt que de les laisser s'installer. La peur d'être jugé, critiqué, incompris, peut constituer un frein à une réelle communication.

Le septième commandement a pour but de préserver cette liberté de communiquer.

Mais attention, la communication entre mari et épouse a ses limites. Dans un magazine pour le grand public, une psychologue remarquait qu'en faisant un grand plat de la communication dans le couple, la psychologie du XX^e siècle a fait croire que c'était là la solution à tous les problèmes, et qu'il suffisait de communiquer pour régler les problèmes. L'auteur de l'article soulignait que les choses ne sont pas aussi simples qu'on a voulu le faire croire. Il est important de communiquer. Il n'y a pas de vie de couple sans communication. Et l'on peut toujours faire mieux en la matière. Et il faut progresser dans la communication. Mais communiquer ne résout pas tout. Et l'on peut parfois trop communiquer : il y a un moment où il faut apprendre à vivre avec ses frustrations plutôt que de toujours revenir dessus.

Le magazine, qui s'adressait aux femmes, relevait qu'avec ce discours tenu par la psychologie ces deux ou trois dernières décennies, on a nourri des attentes irréalistes chez les femmes. Car un homme ne communiquera jamais comme une femme. Et un homme ne répondra jamais pleinement au besoin de communication de son épouse, et il n'y répondra jamais comme une autre femme pourra le faire. Une femme a certains besoins de communication qu'elle ne pourra satisfaire qu'en passant une après-midi à converser à sa manière avec une autre ou avec d'autres femmes. Et il est utopique de croire que son mari pourra répondre à ce besoin-là. Parce qu'il n'est tout simplement pas fait comme une femme. Cela ne veut pas dire qu'il ne l'écouterait pas du tout. Et les maris ont souvent des progrès à faire dans ce domaine et ces progrès sont possibles. Mais cela veut dire que Madame doit savoir trouver un certain type d'écoute chez d'autres femmes et ne pas tout attendre de son mari.

Inversement, si vous lancez le mari sur l'un de ses centres d'intérêts favoris, il est probable qu'il va devenir intarissable. Mais il est utopique de croire que son épouse va forcément manifester le même intérêt que lui pour ce sujet et l'écouter pendant des heures.

Ceci veut dire que le couple ne peut pas vivre en autarcie et se suffire à lui-même. Il a aussi besoin des autres. L'ouverture sur les autres est à la fois un besoin et un moyen d'être en bénédiction à d'autres.

Le septième commandement a été donné pour préserver notre liberté de vivre une relation profonde et intime au sein du couple. En même temps, il faut savoir qu'une relation de couple épanouie suppose d'accepter que mon conjoint ne réponde pas à toutes mes attentes, ou à tous mes besoins, y compris en matière de relation.

3) Le septième commandement a encore été donné pour préserver notre liberté de jouir véritablement de la sexualité.

La sexualité est un cadeau de Dieu pour les couples mariés, en vue de leur faire plaisir. Voyez quelle invitation Dieu adresse aux hommes mariés : Proverbes 5.15-19. Dieu est heureux de faire plaisir aux humains. La sexualité est un cadeau de Dieu et l'apôtre Paul précise le cadre dans lequel ce cadeau doit se recevoir : 1 Co 7.2-5. La sexualité a été donnée pour être pratiquée dans le cadre du mariage. C'est dans ce cadre qu'elle peut procurer une satisfaction et un épanouissement véritable. Hors de ce cadre, la sexualité risque de laisser seul et de faire ressentir, plus durement encore, tôt ou tard, la solitude. La sexualité ne constitue pas à elle seule un moyen de briser la solitude. Témoin l'annonce passée dans un journal par Brigitte Bardot, alors âgée de 50 ans : « Cherche homme pour

briser solitude et terminer avec lui ma vie ». Combien se retrouvent seuls, parce que d'expérience en expérience, de partenaire en partenaire, ils n'ont pas su s'attacher et faire un.

En outre, j'ai bien peur que la libéralisation des mœurs engendre une génération de blasés, ne sachant plus jouir véritablement de ce cadeau de Dieu, parce qu'ils en auront abusé.

Le corps n'est pas fait pour la débauche écrivait Paul, mais celui qui se livre à la débauche pêche contre son propre corps (1 Co 6). La liberté sexuelle tant prônée aujourd'hui n'est qu'esclavage, car à long terme, elle nuit à la personne qui la pratique. Le poisson peut s'imaginer qu'il sera plus libre hors de l'eau, mais cette liberté n'est qu'illusion. Il en est de même de la liberté prônée par les partisans des relations sexuelles hors mariage. On assiste actuellement à un paradoxe dans notre société. On a prôné la liberté sexuelle. On affiche en permanence la sexualité dans les films, dans la publicité, etc. On présente ainsi la jouissance sexuelle comme un but de l'existence. On exacerbe le désir sexuel. Et l'on s'émeut ensuite que des hommes tentent d'arracher leur propre plaisir sexuel à des femmes par les pressions qu'ils exercent sur celles-ci et le harcèlement. La liberté prônée devient alors esclavage infernal pour les femmes. Quelle hypocrisie de notre société moderne ! Le mariage est le lieu de la vraie liberté sexuelle, comme l'eau est le milieu où le poisson peut être libre. Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. Le bonheur véritable ne se trouve donc pas dans la recherche du plaisir à tout prix, mais dans la recherche du bonheur de son conjoint, dans l'amour qui est don de soi, offrande de sa liberté à son conjoint. Celui qui veut préserver sa liberté pour lui-même la perdra ; celui qui offre sa liberté à autrui est réellement libre.

Mais certains préconisent qu'avant de s'engager pour la vie, il faut s'assurer que l'on est fait l'un pour l'autre dans le domaine de la sexualité. Cette manière de pensée relève d'un malentendu. On n'est pas fait sexuellement pour telle ou telle personne. Mais au sein du couple, on doit se faire l'un à l'autre. Et cela peut prendre du temps, parfois de trouver l'harmonie dans ce domaine. Essayer avant le mariage n'a donc pas de sens. : dans ce domaine, ce n'est jamais perdu d'avance, ce n'est jamais non plus gagné d'avance. Dans le cadre du mariage, dans le cadre tissé par l'amour, il y a toujours possibilité de rendre son conjoint heureux dans ce domaine, à condition de le rechercher (à moins d'un problème organique). Cela dépend beaucoup plus de la relation des époux entre eux, de leur communication, et non pas d'être faits l'un pour l'autre. Cela dépend beaucoup plus de la volonté de rendre son conjoint heureux. C'est d'ailleurs cela que vise le principe de 1 Co 7.4 : la sexualité se vit dans l'amour qui est recherche du bonheur du conjoint.

Parfois, pas toujours, mais cela arrive tout de même, la victime d'un conjoint adultère porte une lourde part de responsabilité pour ne pas s'être suffisamment préoccupée du bonheur de son conjoint dans ce domaine. Aimer, c'est aussi tenir compte des besoins de son conjoint dans ce domaine.

Le propos de Jésus en Matthieu 5.27s a une portée pour notre sujet. Le problème évoqué ne se situe pas dans le simple fait de porter son regard. C'est plus profond que cela. Le problème réside dans le fait d'envisager une satisfaction sexuelle autrement que dans la relation avec son conjoint. Or pour cela, il n'est pas besoin d'aller jusqu'à l'adultère. Certains, par souci de moralité, ou par manque de courage, se contenteront d'une stimulation par l'imagination, ou par la pornographie, ou le striptease. La faute réside dans la recherche d'une stimulation en dehors de la relation conjugale. Cela revient à voler son conjoint de ce qui lui appartient en propre et déjà avancer en direction de la rupture de l'unité constituée par le mariage.

Disons maintenant quelques mots des relations sexuelles entre fiancés.

Les fiançailles ne sont pas le mariage. Comme l'a dit quelqu'un, les fiançailles sont faites pour être rompues. C'est sans doute excessif. Les fiançailles sont déjà un engagement à se garder pour la personne avec qui on est fiancé, se garder en vue du mariage. Il faut donc de solides raisons pour rompre des fiançailles. Mais les fiançailles ne sont pas le mariage. La porte reste ouverte et il vaut mieux rompre des fiançailles que de s'engager dans un mariage qui serait malheureux. Pour cette raison, la sexualité n'est pas pour le temps de fiançailles. 1 Corinthiens 7.36-38.

C'est au fond une question de respect de son ou de sa fiancé(e), de sa personne, de ce qui lui appartient encore à lui ou à elle seul(e). Savoir se maîtriser n'est pas mauvais. Dans le mariage, il y a aussi des temps où il faut se maîtriser : lorsque le conjoint est malade, ou fatigué par exemple. Et puis, il y a autre chose à faire pendant la période des fiançailles. Une vie conjugale se prépare.

En général, on pense à préparer le grand jour. Et c'est bien si c'est possible. C'est formidable de commencer sa vie à deux par un jour de fête réussie qui laissera de bons souvenirs. Seulement ce jour ne dure qu'un jour. Par contre, ce qui suit dure en principe plus longtemps. Malheureusement, on pense parfois davantage à préparer le grand jour que la suite.

Par exemple, communiquer, cela s'apprend, dès les fiançailles. Et les sujet à aborder sont nombreux :

- Dans quel but vous mariez-vous ?
- Comment concevez-vous la vie conjugale et qu'allez-vous faire de votre vie à deux ?
- Quel est votre projet global de vie, votre projet professionnel ou projet de ministère ?
- Quel est votre projet familial ? Combien d'enfants ? Quand ?
- Comment concevez-vous l'éducation de vos enfants ?
- Qu'allez-vous faire de votre argent ? Quel est votre rapport à l'argent ? Quels sont vos principes concernant la gestion de votre argent ? Êtes-vous sur la même longueur d'onde à ce propos. Les questions d'argent sont souvent source de conflit au sein du couple.
- Quelle sera votre vie d'Église ? Quel type d'Église ? Comment pensez-vous vous engager au service de l'Église ?
- Que ferez-vous de vos loisirs ?
- Etc.

Si vous n'avez pas le même avis sur tout, apprenez donc à dialoguer, à vous accorder et dans certains cas à décider ensemble. Sinon, ces questions tomberont sur le couple sans qu'il y soit préparé. Il peut y avoir là matière à bien des sources de conflit. Bien sûr, il serait illusoire de vouloir tout prévoir et tout codifier. Mais les fiançailles sont un temps pour apprendre à se connaître et cela passe entre autres par la communication sur de tels sujets. Ce qui n'empêchera de loin pas de devoir par la suite faire des ajustements ou de rediscuter les choses en vue d'adopter des lignes de conduite. Les fiançailles sont un temps important pour apprendre à se connaître autant que possible. En même temps, il faut savoir que cela reste limité : on ne se connaît vraiment qu'en vivant ensemble la vie conjugale, une fois mariés.

Donc la sexualité n'est pas pour le temps des fiançailles. A cet égard, il convient de prendre quelques précautions. Par exemple éviter de se trouver seuls, à deux, dans un même appartement... D'ailleurs, se fréquenter au milieu d'autres personnes, et en particulier au sein des familles respectives est aussi une manière de faire connaissance : la

manière dont une personne se comporte envers les membres de sa famille laisse entrevoir comment elle se comportera envers son conjoint...

Avant de conclure, j'aimerais encore m'adresser aux célibataires. Les célibataires ont aussi besoin d'aimer et d'être aimés. Ils ont besoin de relation et de communiquer. Ils peuvent aussi avoir des désirs sexuels. La présence de désirs est chose normale. Il n'y a pas à en avoir honte. La honte, la culpabilisation mènent au refoulement, à la répression de ses désirs et ce n'est pas bon pour son équilibre. Dieu attend, non pas le refoulement, mais la maîtrise de soi et c'est différent. La maîtrise de soi suppose la reconnaissance et l'acceptation du fait, contrairement au refoulement qui vise à le nier. On se maîtrise en canalisant ses énergies pour les employer à d'autres fins.

Paul encourage chacun à accepter l'état dans lequel il se trouve. 1 Co 7.7. Il va jusqu'à déclarer que chacun a reçu de Dieu un cadeau, un privilège particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre, c'est-à-dire pour l'un le mariage, pour un autre le célibat. Paul ne veut pas dire que certains ont des aptitudes particulières pour le mariage et d'autres des aptitudes particulières pour vivre le célibat. Le mot *charisma* qu'il emploie ne signifie pas un don au sens d'une aptitude, d'une capacité, mais un don au sens d'un cadeau, d'un privilège, d'une faveur. Le cadeau dont il parle est simplement la situation dans laquelle chacun se trouve, les uns mariés, les autres célibataires. D'ailleurs, il ne vous échappera pas que nous avons tous, à un moment de notre vie, le cadeau du célibat. Paul ici nous invite simplement, les uns comme les autres, mariés ou célibataires, à considérer notre état comme un privilège, une faveur que Dieu nous fait, une grâce.

Il s'agit donc non seulement d'accepter son état présent, mais aussi de canaliser ses énergies pour les employer à de bonnes fins. Dans le même texte, Paul préconise que le célibataire mette sa condition à profit pour servir le Seigneur (7.32).

Il appartient aussi à l'Église d'accueillir et de donner leur place en son sein aux célibataires. On n'y pense pas toujours. Mais les solos ont des besoins particuliers, besoins relationnels auxquels il convient de répondre. Et l'Église a aussi besoin des célibataires. Il est important que l'Église leur permettent de trouver pleinement leur place en son sein.

De leur côté, que les célibataires évitent, avec la grâce de Dieu, le travers du replis sur soi. Eux aussi sont appelés à aimer, à se donner, à briser la solitude en allant vers les autres, même si c'est d'une autre manière que les gens mariés. Et puis s'intéresser aux autres, aller vers les autres, se mettre au service des autres est une bonne manière de se préparer au mariage, si l'occasion s'en présente.

Notre culture présente un piège particulier pour les jeunes adultes. Car dans notre monde, les jeunes se mettent en couple très tôt et bien des jeunes, y compris des jeunes chrétiens, ont tendance à se désoler s'ils n'ont pas trouvé l'âme sœur dès l'âge de vingt-trois ans. Cela relève d'une très mauvaise manière de penser. Il n'est pas anormal d'être célibataire à 25 ans et même au-delà. Je connais des jeunes chrétiennes qui, à cause de la pression de la société, de la peur de ne pas trouver à se marier, se sont engagées dans une relation pour le regretter ensuite une fois mariée. Il vaut mieux ne pas se marier que de mal se marier.

Pour conclure : le septième commandement nous est donné pour préserver notre liberté d'aimer véritablement, de vivre une relation saine, de communiquer, et de jouir de la sexualité dans le cadre du mariage. En fait, si nous sommes mariés, ce commandement nous renvoie à l'engagement que nous avons pris par le mariage. Ce commandement nous appelle à tenir cet engagement de fidélité envers notre conjoint. Mais notre engagement comportait bien plus que la fidélité. C'était aussi un engagement à aimer notre conjoint, à

vivre une relation profonde avec lui ou elle, à communiquer, à rendre notre conjoint heureux en répondant à ses besoins et à ses attentes dans la mesure du possible. En nous renvoyant à notre engagement, c'est à tout cela que le septième commandement nous renvoie. La fidélité n'en est qu'un élément.

Aussi passe-t-on à côté du but de ce commandement si, tout en évitant une relation sexuelle extraconjugale, on se contente de vivre côte à côte avec son conjoint. En ce sens, nous sommes tous, nous qui sommes mariés, des transgresseurs du septième commandement ; car qui peut prétendre qu'il aime son conjoint comme il le devrait ?

Certains même ont connu ou connaissent des échecs plus ou moins douloureux. Certains sont dans des situations difficiles. En fait, à des degrés divers, plus ou moins graves, notre vie conjugale est loin d'être parfaite. Dieu nous assure de son pardon et il nous donne une espérance car il est le Seigneur qui libère, qui nous rend libres d'aimer notre conjoint si nous en avons un, libres de construire quelque chose qui en vaut la peine, libres aussi de le servir dans la condition qui est la nôtre, que nous soyons mariés ou célibataires, libres d'aller de l'avant avec sa grâce quelle que soit notre condition.